



Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Lundi 9 Novembre 2020

Personnes présentes, absentes, excusées et ayant donné pouvoir

Sont présents :

M. Romain AUBERT, M. Bastien BARNEAUD, Mme Nicole BOUCHACOURT, M. Michel CERIEZ, M. Robin CHARRIEAU, M. Pierre-Michel ESTRAYER, M. Joël GALLICE, Mme Isabelle MATHIEU, Mme Sylviane MICHEL, M. Yvan MICHEL, Mme Élodie MILLIERE, Mme Éliane PAULET, M. Frédéric REYNAUD, M. Jean-Michel TRON,

Excusée, ayant donné pouvoir:

M. Marc CHARONNIER a le pouvoir de Mme Céline CHARBONNIER

Est désigné secrétaire de séance

Mme Éliane PAULET

Date de convocation : 3 Novembre 2020.

Public : 1 personne de la presse.

Ouverture du conseil

Le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer sur une nouvelle question mise à l'ordre du jour :
Modification du montant de l'affectation du résultat du budget Eau et gestion de la cantine.

Les points à l'ordre du jour

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 30/09/2020,

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

- 2) SOLIHA Opération de rénovation des façades et toitures – Attributions de subventions,

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les dossiers de demandes de subvention transmis par SOLIHA Alpes du Sud dans le cadre de l'opération « façades / toitures » concernant les travaux de réfection d'une couverture de toiture et façades des habitations de :

- Monsieur Roger MASSE aux Laphonds. La subvention proposée est de 2.003,00 €uros (Deux mille trois euros).
- Madame Joëlle DOUARCHE au Village de La Bréole. La subvention proposée est de 5.156,00 €uros (Cinq mille cent cinquante-six euros).
- Madame Véronique MOTET à l'Auchette. La subvention proposée est de 6.100,00 €uros (Six mille cent euros).
- Monsieur Bernard GRANDFORT aux Giéris. La subvention proposée est de 5.050,00 €uros (Cinq mille cinquante euros).

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Lundi 9 Novembre 2020

3) Frais de déplacements – Frais de missions des fonctionnaires territoriaux,

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du travail engagé pour le renouvellement de la Délégation de Service Public pour le camping Le Fein. Madame Achard Amandine a organisé un déplacement pour les élus sur des sites exploités par les candidats présentant des offres. Quatre personnes étaient présentes, de façon inhabituelle et indispensable.

Les frais engagés par l'agent représentent 261€ de frais d'hébergement et 167€ de frais de restauration. Il convient de fixer à 428€ le remboursement à Madame Achard, à mandater sur le budget de Camping.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

4) Décisions modificatives,

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget général de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-10 500.00	
60611	Eau et assainissement	-1 100.00	
60632	Fournitures de petit équipement	10 500.00	
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	600.00	
6068	Autres matières et fournitures	500.00	
6557	Contribut° politique de l'habitat	- 410.00	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	410.00	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	1 761.00	
2111 - 13	Terrains nus	-10 500.00	
2111 - 13	Terrains nus	-1 761.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-10 500.00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT :		-10 500.00	-10 500.00
TOTAL DES DEUX SECTIONS:		-10 500.00	-10 500.00

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Lundi 9 Novembre 2020

5) Création d'un emploi d'Adjoint d'Animation,

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de créer un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à compter du 15 Janvier 2021 pour les services du centre de loisirs d'Ubaye-Serre-Ponçon.

La rémunération de cet agent sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe et de l'ancienneté de l'agent nommé sur un plein temps.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

6) Toiture Mairie – Affectation des lots et choix du cabinet de contrôle,

Pour la rénovation de la toiture de la Mairie, il est nécessaire de désigner le bureau d'études Apave en charge des missions suivantes Coordination Sécurité Santé : 840.00€ HT.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que deux réunions de la Commission d'Appel d'Offres ont dû être programmées afin de désigner les entreprises pour réaliser les travaux de rénovation de la toiture de la Mairie.

Les membres de la Commission communiquent aux autres membres du Conseil, les résultats de l'analyse des offres pour chaque lot selon le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant de l'offre H.T
1	Désamiantage	Amiante Ingénierie	25 945,00€
2	Gros œuvre	infructueux	0€
3	Ossature bois -charpente - couverture	SB Charpentes	53 003,24€
		Total HT	78 948,24€
		Montant TVA	15 789,65€
		Montant TTC	94 737,89€

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

7) DSP Camping le Fein – Validation du protocole de fin du contrat avec Campéoles,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'échéance du contrat de délégation de service public du camping le Fein arrivant à échéance au 31.12.2020, il convient de conclure un accord pour assurer la continuité du service dans les conditions optimales.

Les parties doivent s'accorder, dans le cadre de la présente transaction, sur les modalités suivantes de fin de Contrat :

- réalisation d'un inventaire ;
- remise des biens ;



Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Lundi 9 Novembre 2020

- reprise des données administratives et techniques ;
- transition de l'exploitation, dont la prise en compte du personnel affecté au Contrat ;
- calcul et modalités de versement de l'indemnité correspondant à la valeur non amortie des Biens de retour, à hauteur de 164 918,46€.

Il demande au conseil de l'autoriser à signer le protocole d'achèvement du contrat de délégation de service public du camping Le Fein avec La SARL les CAMPEOLE.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

8) Estimation du fonds de commerce EKKOBAR,

Présentation de l'estimatif réalisé par le cabinet Michel Simond du commerce Ekkobar à la base nautique, à environ de 120 000€. Monsieur Loed propose son commerce à 250 000€. Nous lui avons transmis cet estimatif. Il sera évoqué lors de la négociation avec les candidats à l'appel d'offre du camping Le Fein.

9) Demande de Monsieur Cédric BERTOCHIO – Épicerie du Lac,

Monsieur Bertochio a demandé l'annulation de son loyer en compensation de travaux qu'il réalisera, en contrepartie il devra fournir les factures.

Le conseil municipal y est favorable.

10) Demande DETR 2021 – Espace sportif de loisirs,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'effectuer une demande de DETR 2021 afin de pouvoir finaliser la demande de financement de l'espace sportif de loisirs à la Grave.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T		RECETTES HT	
Montant estimé des travaux HT –	227 300,00€	DETR 2021	78 440,00€
		ANS 2020	96 400,00€
		Autofinancement 23,08%	52 460,00€
Total dépenses	227 300,00€	Total recettes	227 300,00€

La Commune prend également à sa charge la TVA pour un montant de 45 460.00€

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Lundi 9 Novembre 2020

11) Festival 2021 Association Bréole I Brius,

La commission culture a reçu l'association dernièrement. Il a été convenu qu'elle viendra en soutien avec la préparation des manifestations. La municipalité soutient l'association sur l'ouverture à la culture, que l'association propose. Elle ne peut s'engager financièrement sur les subventions 2021. L'association présentera un dossier détaillé de son programme 2021.

12) Demande d'autorisation de stationnement de taxi de Monsieur Guillaume GARRIDO,

Suite à une demande de stationnement il convient à la mairie de créer par un arrêté celle-ci. La préfecture pourra éventuellement refuser cette demande.

Le conseil municipal convient de la créer au Lautaret.

13) Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis - Campagne de stérilisation et d'identification,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la collectivité avait saisi la Fondation « 30 millions d'amis » en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

La commune d'Ubaye-Serre-Ponçon soumise à ce phénomène de prolifération des chats dans certains hameaux souhaite continuer à réguler et maîtriser davantage la population féline.

La meilleure des solutions consiste en une campagne de stérilisation.

Pour l'année 2021, la Fondation 30 Millions d'Amis demandera à la collectivité une participation aux frais vétérinaires à hauteur de 50% pour la stérilisation et l'identification des chats errants.

Les tarifs demandés aux vétérinaires sont les suivants :

- 80 € TTC pour une ovariectomie + Tatouage I-CAD (soit 40 € à charge pour la commune)
- 60 € TTC pour une castration= tatouage I-CAD (soit 30 € à charge pour la commune)

Sur une estimation, ne sachant pas combien de mâles ou de femelles sont concernées, la Fondation partira sur une moyenne de 70 € TTC par chat.

Le Maire propose pour la campagne 2021, la participation des frais de stérilisation et de tatouage pour 40 chats.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Lundi 9 Novembre 2020

14) Avenant de la convention de participation aux frais de repas cantine avec la Commune de Seyne,

Monsieur le Maire donne lecture de l'Avenant N° 1 de la convention de participation aux frais de repas des enfants scolarisés au Collège de Seyne-les-Alpes du 07/11/2019.

Il précise que pour l'année scolaire 2019-2020, la participation globale de la commune s'élève à **9.761,90 €uros**.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

15) Vente de la parcelle cadastrée 198 B 725 à Mme et M. Didier LAMBERT,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande d'acquisition d'une partie de la parcelle communale cadastrée 198 Section B n°305 formulée par Mme et M. Sophie et Didier LAMBERT et la délibération N°2020-053 prise en séance ordinaire du 30 juin 2020.

Vu le projet validé de division parcellaire, établi par la SARL TOULEMONDE-BONTOUX Géomètre-Expert, le Maire avait invité l'assemblée à délibérer pour la cession de la nouvelle parcelle cadastrée 198 Section B n° 724 d'une contenance de 16a 77ca au lieu-dit « L'Auchette » issue de la parcelle cadastrée 198 Section B n°305.

Suite à l'évocation de la nécessité d'un bornage tant pour la collectivité que pour les futurs acquéreurs. La SARL SALLA LECOMPTE Géomètre-Expert a confectionné le plan de division et de bornage.

Monsieur le Maire propose de vendre cette parcelle au prix de dix euros le mètre carré (10,00 euros le m²).

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

16) Convention transports,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu Mme Sarlin ce jour et qu'elle s'engage à revoir ses tarifs. La convention est donc reportée à la prochaine séance.

17) Projet réaménagement Boulangerie/Salle Polyvalente – Loyer mensuel,

Monsieur le Maire explique que pour l'avancée du projet de Mr Dedoussaros de commerce en lieu et place de la salle des fêtes il convient de fixer un loyer mensuel pour le local de la salle des fêtes du Lautaret.

Monsieur le Maire précise que cela n'engage pas la Mairie sur la signature d'un bail.

Si la proposition de Mr Dedoussaros est acceptée, il conviendra de déclasser le local en domaine public.

Il convient de préciser :

Le loyer mensuel serait de 600€ H.T.

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité (1 contre et 2 abstentions).



Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Lundi 9 Novembre 2020

18) Opposition au transfert de la compétence « Urbanisme » à la CCVUSP,

Considérant que le transfert de la compétence en matière de PLU aux intercommunalités, ne l'ayant pas déjà acquise, sera effectif le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires sauf dans le cas où « au moins 25 % des communes membres représentant au moins 20 % de la population s'y opposent dans les trois mois précédant le terme du délai d'applicabilité »

Il en résulte que le transfert à la CCVUSP de la compétence en matière de PLU interviendra le 1^{er} janvier 2021 sauf au cas d'opposition des communes dans les conditions susvisées ;

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce transfert et propose de s'opposer à ce transfert de compétence.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

19) Label « Station Verte »

Monsieur Robin Charrieau évoque la nécessité d'agir en faveur du développement touristique dans l'intérêt de la collectivité. Considérant les services proposés par l'association « Station Verte » et l'intérêt qu'elle représente pour la collectivité, il propose de candidater au Label « Station Verte ».

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

20) Question Diverses
Déploiement de la fibre

La création d'une commission pour la dénomination des voies et numérotation est envisagée. Les élus la constituant sont : Pierre-Michel Estrayer, Joël Gallice, Sylviane Michel, Romain Aubert.

Des citoyens d'Ubaye-Serre-Ponçon sont également conviés : Guy Achard, Guy Charbonnier, Christian Michel et Guy Kletty.